

Ils y mesurent aussi la quantité de lait donné par chaque vache et voient comment on en dispose pour le porter au compte de la laiterie. Ils sont munis d'étrilles et de brosses pour les chevaux et les bêtes à corne et à tour de rôle ils charrient les fumiers dans un endroit réservé à cet effet. Tous sans distinction de famille ou de fortune prennent part aux travaux de la ferme dans la mesure de leurs forces. Des étables, les élèves passent à l'atelier, et là, sous la surveillance du maître ils apprennent l'usage des différents outils dont ils se servent, pour la confection et la réparation des instruments de culture. J'ai été agréablement surpris de voir le talent et le génie déployés par quelques-uns des élèves, et je me plais à reconnaître l'utilité pratique de cette branche de l'enseignement, grâce à laquelle le cultivateur, par l'ouvrage de ses propres mains, se sauvera souvent une dépense assez grande pour la réparation et l'entretien de ses instruments. Les élèves paraissent se prêter avec grâce à l'étude de l'enseignement dans ce département utile et nécessaire. J'ai vu ici des ouvrages en menuiserie qui ne laissent rien à désirer tant sous le rapport du fini que sous celui du poli et des proportions.

« Le repas du midi est donné aux animaux par les hommes de la ferme, mais il a été préparé, mesuré et ordonné par les élèves. Des ateliers, les élèves vont prendre leur repas et celui-ci est suivi d'une heure de récréation pendant laquelle les élèves se réunissent à l'école pour s'y amuser sous la surveillance du professeur de discipline. Quand ils le préfèrent, ils font des excursions ou promenades dans la campagne, mais jamais sans surveillance. Ces promenades leur donnent l'occasion de faire des études et des comparaisons sur les différentes cultures de routine et la culture guidée par l'expérience et appuyée sur des principes scientifiques.

« La récréation du midi est suivie de 2 heures d'étude pendant lesquelles les élèves s'occupent à la rédaction des notes qu'ils ont prises pendant le cours; ils s'occupent aussi de la lecture de quelque ouvrage qui traite spécialement d'agriculture et qu'ils se procurent à la bibliothèque de l'école qui compte près de 300 volumes. L'étude est suivie d'un cours sur l'agriculture, puis les élèves se rendent aux bâtiments pour préparer et donner le repas du soir aux animaux des différents départements de la ferme. Ils apprennent ici à faire des litières convenables et à disposer des animaux avec sécurité pendant la nuit. Pendant les deux heures consacrées à ce travail, on s'occupe à couper la paille et le foin ainsi que les racines destinées à la nourriture des animaux. On prend encore ici les notes nécessaires au comptable, puis on va prendre le souper.

« Le souper en été est suivi d'un cours d'horticulture pratique, et en hiver de récréation, laquelle est suivie de la prière du soir, après laquelle il y a un cours de trois quarts d'heure suivi du coucher qui a lieu à neuf heures.

« Les élèves sont partagés en deux divisions, et travaillent une demi-journée chacun, tous les jours, par relevé, en hiver comme en été, moins les heures de cours; ainsi, quand la première division est à l'étude l'avant-midi, de 7 à 11½ heures, la seconde division est aux bâtiments ou à l'atelier pendant l'hiver, et aux champs pendant l'été, et vice-versa pour l'après-midi. Toutes les semaines, les rôles sont changés afin que chaque division supporte à son tour la chaleur du jour. Les jours du dimanche et fêtes, le lever se fait à 5½ heures, et il n'y a d'étude que le soir après la prière. Ces jours-là, les élèves catholiques assistent à tous les offices religieux, et en outre, ils ont un cours d'enseignement religieux d'une heure.

« *Cahier d'honneur*—Pour donner de l'émulation aux élèves et les stimuler à bien faire et à penser pour eux-mêmes, en même temps, afin de voir jusqu'à quel point ils ont profité de leurs études et de leurs lectures, la Direction a eu l'heureuse idée

de créer le *Cahier d'honneur*. Dans ce cahier les élèves sont obligés de faire des compositions sur des sujets agricoles, sans le secours de livres ou de cahiers, et sous la surveillance du Professeur. La composition étant finie au temps assigné, qui est, ordinairement de deux heures, elle est remise au Professeur qui la corrige d'après les règles suivantes: Chaque composition représente 16 points et toutes celles qui n'atteignent point ce nombre sont exclues du cahier d'honneur. J'ai vu ce cahier, j'ai même lu quelques-unes des compositions qui m'ont paru bien rédigées et surtout bien raisonnées. Voici les noms de ceux dont les compositions sont entrées dans le cahier d'honneur: M. M. Auguste Fafard, Joseph Parent, Onézime Carrier, Clovis Roy, Silvio Michaud, David Guérin, Jos. Roy, George Sylvain, Onézime Canac Marquis.

« *Dépôt d'instruments aratoires*—La ferme possède encore une bâtisse spécialement construite pour un dépôt d'instruments aratoires perfectionnés. Ce dépôt se compose de tous les instruments de la ferme et de ceux achetés par la Chambre d'Agriculture. Ces instruments sont quelquefois prêtés à des voisins qui veulent en faire l'essai et en juger par eux-mêmes. Ici les cultivateurs de toutes classes ont constamment sous les yeux des modèles qu'ils peuvent acheter après en avoir vu le fonctionnement, ou bien les construire eux-mêmes à meilleur marché. C'est ainsi que Mr. Aubut, cultivateur intelligent de Ste. Anne, a construit une machine à brayer, qui promet de bien faire, et plusieurs autres ont profité de cette collection pour faire la commande de plusieurs sortes d'instruments aratoires, dont ils auraient ignoré l'existence sans le dépôt d'instruments de l'Ecole Agricole de Ste. Anne.

« *Bourses*—Il ne me reste plus maintenant, M. le Président, qu'à vous parler des bourses créées par la Chambre d'Agriculture en faveur de l'Ecole de Ste. Anne. Vous vous rappelez qu'à sa séance du 13 décembre 1863, la Chambre d'Agriculture, pénétrée de l'importance et de la nécessité de l'éducation agricole, votait une somme de \$1000 pour la création de 20 demi-bourses pour correspondre aux 20 districts judiciaires du Bas-Canada. Des circulaires furent adressées aux présidents de toutes les sociétés d'agriculture du Bas-Canada, leur expliquant la nature de la chose et leur demandant de vouloir bien faire le choix de quelque sujet dans leur arrondissement pour profiter des avantages offerts par la Chambre d'Agriculture. Malheureusement, on n'a pas compris l'intention et l'esprit de cette mesure, et l'apathie s'en mêlant, la Chambre d'Agriculture s'est vue dans l'obligation de faire ce choix elle-même. Malgré toute la diligence possible et de nombreux efforts pour s'assurer les 20 sujets voulus, je regrette d'être forcé de dire que lors de ma visite, 15 seulement suivaient le cours de l'école. Et pourtant dans un pays comme celui-ci, on devrait comprendre l'importance d'instruire la classe agricole. En effet, dans ce pays, où cette classe représente pour le moins les deux tiers de la population, et où elle possède de vastes étendues de terre, la culture se fait le plus souvent par routine. Combien de cultivateurs qui, par le manque de connaissances comme celles qu'on donne à l'école de Ste. Anne, perdent les bénéfices qu'ils pourraient retirer du fruit de leurs labeurs. Plus on approfondira la science de l'agriculture, plus on se convaincra des avantages qu'elle donnera au cultivateur, et quelque soit la somme de ses connaissances pratiques, sa culture sera toujours meilleure quand elle sera appuyée sur une théorie raisonnée et éprouvée par de longues années d'expériences. De là la nécessité d'institutions comme celle de Ste. Anne, pour enseigner à nos fils de cultivateurs, cette science si nécessaire pour les guider dans la plus belle, la plus utile et la plus noble des vocations. Honneur donc et remerciements à la Corporation du Collège de Ste. Anne, qui n'a reculé devant aucun sacrifice pécuniaire, pour